

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Le 16 avril 2013.

Les opposants adressent des mises en demeure au Président de Lyon Turin Ferroviaire et au Président de la Commission d'Enquête sur le Lyon Turin.

Les courriers recommandés que les opposants avaient adressés fin février, à Monsieur Patrice RAULIN, Président de Lyon Turin Ferroviaire et à Monsieur Pierre Yves FAFOURNOUX, Président de la Commission d'Enquête du Lyon Turin sont restés sans réponse.

Les opposants viennent d'adresser une mise en demeure à Monsieur Du MESNIL, nouveau Président de LTF, pour qu'il apporte la réponse dans le cadre de la nécessaire transparence dans la gestion des sociétés financées par l'argent public.

Il était demandé **si la société LTF s'était ou non constituée partie civile dans le procès** de son Directeur Général et de son Directeur des travaux, tous deux condamnés en première instance par le Tribunal Pénal de TURIN à des peines de prison et à des amendes.

Ils lui ont également adressé copie de la lettre qu'ils avaient remis au Premier Président de la Cour des Comptes, dans laquelle ils relevaient des anomalies dans la gestion de LTF.

Pour mémoire la copie du courrier à la Cour des Comptes avait également été adressé aux Ministres en charge de ce dossier et aucun d'entre eux n'a encore adressé de réponse aux opposants.

La seconde mise en demeure est adressée à Monsieur FAFOURNOUX, **pour lui demander de confirmer sa totale indépendance vis-à-vis du projet Lyon Turin** dont il a assuré la Présidence de la Commission d'Enquête.

En effet le premier courrier recommandé, est resté sans réponse de sa part.

Dans une période où la transparence devrait s'imposer à tous, ces absences de réponses interrogent les opposants.

L'arrêt immédiat du projet Lyon Turin est une absolue nécessité, ce qui pour autant, n'hypothèque en rien l'avenir.

Contact Presse:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr